

Assemblée  
Discution  
**Mercier FRS**  
179, rue Nationale,  
LILLE  
Lauréat  
Papier points

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois: 22.50; 6 mois: 41.00; 1 an: 78.00
France et Belgique.....	» 25.00; » 43.00; » 80.00
Etranger: Tarif A.....	» 35.00; » 70.00; » 140.00
Tarif B.....	» 50.00; » 100.00; » 200.00

REDACTION

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6
TOURCOING.....	33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE.....	3, rue Falckherbe. Tél. 57.07.
PARIS.....	13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 69.43

ACTUELLEMENT  
GRANDE VENTE  
DE  
**SOLBES**  
avant inventaire  
AUX  
**CHAUSSURES**  
**«DOLLY»**  
20, Rue de Lannoy, 20  
FABRIS DE 50 %  
sur les fins de séries  
SOULIERS pour DAMES  
soldés depuis 19.95

## BILLET PARISIEN

### Le Gouvernement, le Parlement et l'opinion

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 3 JANVIER (MÉNIT).

La situation politique, notablement décolorée depuis le Conseil de cabinet de la Saint-Sépulchre, ne pourra devenir tout à fait claire qu'après la discussion générale, discussion qui aura lieu dès la rentrée de la Chambre. Il n'est d'ailleurs guère douteux que M. Poincaré l'emportera une fois de plus. Ses adversaires perdent leur temps à opposer entre eux les membres du Cabinet.

La manifestation unanime de confiance à laquelle se sont livrés le 31 décembre dernier les collaborateurs de M. Poincaré, a rétabli la solidarité ministérielle qu'avait un peu ébranlée le débat sur l'indemnité parlementaire.

Les cartellistes impénitents n'auront pas plus de succès lorsqu'ils dénonceront M. Oberkirch, sous-secrétaire d'Etat à l'Hygiène, comme un ennemi des lois qui fait en Alsace, dont il est l'un des représentants, une politique incompatible avec celle du Gouvernement.

M. Oberkirch, en contribuant à la fondation de la section parti catholique national alsacien, a rendu à la cause française le plus signalé service.

En soutenant dans le manifeste de ce parti que les lois laïques ne doivent pas être introduites dans nos provinces reconquises, il ne dit rien qui n'ait déjà été solennellement affirmé par M. Poincaré. On voit-on là des raisons d'opposer le chef du Gouvernement à son collaborateur?

Les socialistes alsaciens, eux-mêmes, ne recommandent-ils pas que les lois laïques ne soient remises en question, et ne disent-ils rien qui n'ait déjà été solennellement affirmé par M. Poincaré. On voit-on là des raisons d'opposer le chef du Gouvernement à son collaborateur?

Les socialistes alsaciens, eux-mêmes, ne recommandent-ils pas que les lois laïques ne soient remises en question, et ne disent-ils rien qui n'ait déjà été solennellement affirmé par M. Poincaré. On voit-on là des raisons d'opposer le chef du Gouvernement à son collaborateur?

## LETTRÉ DE BRUXELLES

### L'ÉPISCOPAT contre le séparatisme à l'Université de Louvain

(D'un correspondant particulier)

BRUXELLES, 3 janvier 1929.

La mesure prise par Mgr Ladeuze, avec l'approbation de l'Épiscopat belge, pour mettre fin aux manœuvres séparatistes d'un certain nombre d'étudiants de l'Université de Louvain, est unanimement appréciée. Même les rares journaux flamands qui discutent la décision, sentent que l'Université a raison et leurs critiques entortillées manquent de précision et de force.

Il n'ignorent d'ailleurs pas que toute attaque contre le recteur de l'Université de Louvain atteindrait tous les évêques de Belgique unis, comme les cinq doigts de la main, pour défendre l'unité belge contre toute attaque, d'où qu'elle vienne.

Les n'ignorent d'ailleurs pas que toute attaque contre le recteur de l'Université de Louvain atteindrait tous les évêques de Belgique unis, comme les cinq doigts de la main, pour défendre l'unité belge contre toute attaque, d'où qu'elle vienne.

Les n'ignorent d'ailleurs pas que toute attaque contre le recteur de l'Université de Louvain atteindrait tous les évêques de Belgique unis, comme les cinq doigts de la main, pour défendre l'unité belge contre toute attaque, d'où qu'elle vienne.

## LES SPORTS D'HIVER



LE PRINCE HÉRITIÈRE DU SIAM (X), PRATIQUE LES SPORTS D'HIVER À CHAMONIX EN FAISANT DU SKI (Wide World Photos.)

## DES CENTAINES DE MAISONS SONT DETRUITES PAR UN RAZ DE MARÉE, AU JAPON

QUATRE-VINGT-SEPT MORTS ET DE NOMBREUX BLESSÉS

Tokio, 3 janvier. — Des raz de marée et un vent soufflant à cent milles à l'heure ont balayé, hier, la côte Nord-Est, où des centaines de maisons, des villages entiers du district de Nigata ont été détruits. Cinquante-six personnes ont été tuées, et un très grand nombre blessés. Les communications téléphoniques et télégraphiques ont été coupées.

Le vapeur « Toyotomi » aurait coulé. Quatre membres de son équipage ont été recueillis et trente et un autres ont péri.

Un tremblement de terre

Kumamoto (Japon), 3 janvier. — Un fort séisme a ébranlé, dans la matinée d'hier, la province de Kyu-Siu. De nombreuses voies de communications ont été bouleversées. Plusieurs maisons ont été détruites. On ne signale pas de victimes. L'épicentre du séisme est situé à vingt-cinq milles au nord du volcan Asozan, un des plus grands du monde, et qui est de nouveau en activité depuis le mois dernier.

## Les clients de M<sup>me</sup> Hanau toucheraient 60 % de leurs versements

Un septième souscripteur fictif est inculqué

Paris, 3 janvier. — M. Glard, juge d'instruction, a poursuivi ce matin l'audition des souscripteurs fictifs aux différents affaires de M<sup>me</sup> Hanau. Il a entendu M. Albert Lang, négociant. Celui-ci a protesté de sa bonne foi. Il n'a fait, comme beaucoup d'autres souscripteurs, que signer des pièces qu'on lui présentait après coup. Malgré cela, le juge s'est vu dans l'obligation d'inculper M. Lang d'escroquerie, abus de confiance et complicité.

M. Lang, qui est en liberté, a choisi M<sup>me</sup> Pierre Weil comme défenseur. D'autre part, le juge a écrit au bâtonnier de l'Ordre des Avocats pour lui faire part de la demande de M. Mimoun Amard. On sait que celui-ci a

## UN AUTO-CAR tombe dans une rivière près de Liège

### QUINZE NOYÉS

Liège, 3 janvier. — Ce soir, sur la route de Comblain, un auto-car, reconduisant chez eux de nombreux ouvriers, est tombé dans l'Ourthe. Une quinzaine d'ouvriers se sont noyés.

L'accident s'est produit dans les circonstances suivantes:

Il s'agit d'ouvriers travaillant à la carrière d'Anthimes, près d'Esneux et qui rentrent chez eux dans un auto-car, en passant par Poelseur, Comblain, Aywaille et Remouchamps. L'accident s'est produit un peu en aval du pont de Seay. C'est de là que le véhicule, démolissant le parapet, est tombé dans l'Ourthe. Les témoins de l'accident sont rares et comme ils se trouvaient à une assez grande distance, ils n'ont pu distinguer la cause de la chute de l'automobile dans la rivière. Tout ce qu'ils ont vu, c'est le véhicule disparaître dans l'eau assez haute en ce moment et dont le courant est très fort. Aucun sauvetage n'a pu être opéré.

D'après certaines personnes, le nombre des victimes s'élèverait à seize, d'autres à dix-huit. La plupart de ces ouvriers sont domiciliés à Martinrive, Aywaille et Remouchamps.

## L'ATTENTAT dont j'ai été la victime aura dessillé les yeux des moins clairvoyants

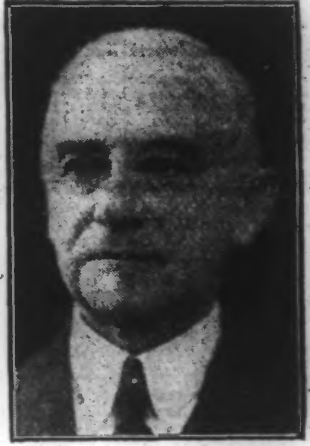
### DECLARE M. FACHOT

Paris, 3 janvier. — Notre confrère du Journal, M. Géo London, est allé rendre visite à M. Fachot et il relate ainsi sa conversation avec le conseiller:

— Hein! Croyez-vous que mes ennemis vont me trouver coriace!

— Sa main diaphane s'étend vers la table voisine. Elle désigne un manuscrit, espas entouré d'un ruban tricolore.

— Il vient de là-bas, me dit-il, c'est



(Photo H. Mautec.) M. FACHOT

## Trois jeunes gens sont enlevés par une lame à bord d'un paquebot

Marseille, 3 janvier. — Le « Gouverneur-Général-Jonart », courrier d'Alger, arrivé ce soir, a en sa traversée marquée par un tragique événement. Par suite du mauvais temps, le capitaine Laurens fit évacuer le pont, recommanda aux passagers de demeurer à l'intérieur.

Sept jeunes gens refusèrent de se rendre à cette invitation. Vers 14 heures, le bateau fut soulevé par les vagues qui balayèrent le pont.

Trois des jeunes passagers furent alors emportés par la mer. Les rescapés donnèrent aussitôt l'alarme, mais il fut impossible de découvrir les corps des malheureux. Parmi les disparus, on cite le nom de M. Alexandre Piro, 23 ans, demeurant à Oran, qui venait d'être nommé aide-major à bord du « Val-de-Grâce ».

Grâce aux papiers de bord, on put établir que les deux autres disparus étaient MM. Léon Belleville, de Valenciennes (Spiez-et-Meuse), actuellement soldat au 3<sup>e</sup> bataillon de Chalon et contre M. Charles Boguet, doyen de la Chambre, député de Chalon, mais il avait échoué chaque fois.

## MORT DE Mgr SANVERT

Chalon-sur-Saône, 3 janvier. — Mgr Sanvert, 86 ans, est décédé dans la maison de retraite de Rully.

Le défunt avait écrit de nombreux ouvrages sur Lamartine, Massillon et Lacordaire, puis il s'était lancé dans la politique. Il se présenta deux fois à la députation dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Chalon et contre M. Charles Boguet, doyen de la Chambre, député de Chalon, mais il avait échoué chaque fois.

## UN HYDRAVION ESPAGNOL PERDU EN MER

### Trois hommes étaient à bord

Cartagène, 3 janvier. — On est sans nouvelle d'un hydravion militaire espagnol à bord duquel se trouvent un commandant, un capitaine et un mécanicien sans-huile, parti de l'aérodrome de Los-Cazares, lundi dernier, à destination de Melilla.

Plusieurs navires de guerre sont partis à sa recherche.

## UNE AVALANCHE SURPREND TROIS ÉTUDIANTS

### Deux d'entre eux n'ont pu être retrouvés

Genève, 3 janvier. — Une avalanche a surpris trois jeunes étudiants suisses qui faisaient du ski aux environs de Davos.

Deux d'entre eux ont été emportés sous les yeux de leur camarade, qui a été impuissant à leur porter secours. Leurs corps n'ont pu être retrouvés.

## Le plus jeune prodige de la musique



(Wide World photos.) Agé seulement de trois ans, le petit JEAN LAROQUE est déjà un vrai musicien. Il est, d'ailleurs, à bonne école, car son papa est un musicien accompli. Ce jeune prodige joue instinctif tous les airs sur divers instruments. On le voit jouant au air sur un banjo.

## Le Conseil des ministres à l'Élysée



M. POINCARÉ qui avait ses jours-ci, comme on le sait, l'intention de se retirer, photographié à l'issue du Conseil tenu à l'Élysée. (W.W.P.)

## QUELQUES DÉCLARATIONS DE M. STEEG

Rabat, 3 janvier. — M. Steeg a reçu les journalistes à la résidence afin de les prier de transmettre ses adieux à la population de Maroc. Le résident déclara notamment: « Vous êtes au contact de fait dont il s'agit. La décision que je viens de prendre n'est dictée par le Parlement. Ce vote ne fut pas sans me surprendre, car, en effet, il y a à peine quelques jours, le président du Conseil, M. Poincaré, m'avait déclaré vouloir maintenir l'excellent principe du Right men in the right place. »

« Je pensais donc penser que la question me concernant était entièrement réglée. Néanmoins, j'admets que le Parlement a été défavorablement impressionné par les récents scandales dans lesquels des hommes ont joué un rôle indigne de parlementaires ou d'incapables avec leur mandat. »

« En conséquence, je comprends qu'il ait modifié le texte primitif et décidé la clause de mission de six mois.

« Je ne veux pas cependant profiter de ce délai et ne puis l'accepter, non par souci excessif de dignité, mais dans l'intérêt même de votre protection. Nous sommes à un stade de l'année où il faut absolument avoir un programme de réalisations et il faut qu'il soit préparé et exécuté par le même homme. »

## Un décret porte à 63 ans la limite d'âge pour les fonctionnaires

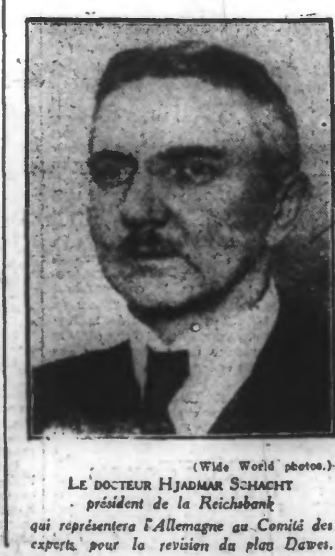
Paris, 3 janvier. — Le président du Conseil vient de prendre un décret modifiant la limite d'âge des fonctionnaires et employés civils des services sédentaires des cadres métropolitains.

Désormais, la limite d'âge est portée à 63 ans pour les fonctionnaires et employés civils des services sédentaires.

Il y a toutefois un certain nombre d'exceptions et, pour certaines catégories de fonctionnaires, l'âge de la retraite est porté à 65 ans et même à 70 ans.

A titre exceptionnel, si les nécessités du service l'exigent, un fonctionnaire peut être maintenu en fonction au au-delà de la limite d'âge de son emploi. Le maintien en fonction peut être renouvelé, sans dépasser au total cinq années, ni porter au-delà de l'âge de 72 ans.

## La Commission des experts



(Wide World photos.) LE DOCTEUR HJADMAR SCHACHT, président de la Reichsbank qui représentera l'Allemagne au Comité des experts pour la révision du plan Dawes.

## La Bolivie accepte le protocole de règlement de son différend avec le Paraguay

On mande de La Paz que le gouvernement bolivien a accepté le protocole de règlement du différend bolivo-paraguayen et a donné des instructions à son ministre à Washington pour signer ce protocole avec certaines modifications.

Quoique la décision soit grandement de nature à diminuer le danger de guerre, on déclare que le protocole ne tranche en rien le différend, car il ne répond pas à la question de la possession du Chaco.

## Les Etats-Unis envisageraient une guerre éventuelle avec l'Angleterre (?)

On mande de Washington au « Morning Post » que dans un article le journal pacifiste « La Nation », de New-York, dit: « La marine américaine se prépare chaque jour, en vue d'une guerre avec l'Allemagne. Les quinze croiseurs demandés sont destinés à s'emparer des routes commerciales avec l'Angleterre. Un seul discours enflammé du président ou bien une série de discours comme celui de M. Coolidge, le jour de l'armistice, et alors l'huile sera sur le feu. »

## Tous les étrangers sont évacués de la capitale afghane

La Nouvelle-Delhi, 3 janvier. — Les avions anglais ont évacué de Caboul une Allemande, deux Indiennes, trois Turques et trois enfants. L'évacuation est terminée.

Lors de la première attaque, le ministre de France rendait sa visite habituelle au ministre anglais. Soudain, deux mille rebelles ont attaqué les forts et commencé une fusillade contre la légation, qui dura neuf jours. Le ministre de France a pu regagner sa résidence sain et sauf.

## Les souhaits de la marine italienne à la marine française

Paris, 3 janvier. — M. Georges Leygues a reçu le capitaine de vaisseau Campioni, attaché naval près de l'ambassade d'Italie à Paris, qui lui a apporté les souhaits de M. Mussolini, ministre de la marine royale italienne, pour lui-même et pour la marine française.

Le ministre de la Marine a remercié le commandant Campioni de son aimable démarche et l'a prié de transmettre à Rome ses meilleurs vœux et ceux de la marine française pour la marine royale italienne et pour son chef.

## LA COUR D'APPEL DE LIEGE ACCÈPTE LA DEMANDE D'EXTRADITION DU MEURTRIER DE L'ABBÉ CARAVADOSSI

Liège, 3 janvier. — La chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Liège, répondant aux conclusions de la défense, estime que la Cour n'a pas qualité pour réclamer du Gouvernement français la commune nation du dossier réuni par le Parquet de Brier relatif à la mort de l'abbé Caravadosi. En conséquence, l'arrêt déclare que la demande d'extradition faite par le Gouvernement français doit être acceptée.



(Wide World photos.) LE DUC D'AYEN sort du Palais, après son interrogatoire

## QUE TOUCHERONT LES CLIENTS DE M<sup>me</sup> HANAU ?

Paris, 3 janvier. — Il n'est pas encore possible d'évaluer avec précision quel sera le déficit dans l'affaire de la Gazette du France. Les éléments comptables ont mis du temps à parvenir des quatre coins de la France et même de l'étranger et il a fallu évaluer aux cours actuels les nombreux titres de toutes sortes trouvés à la Gazette du France et dans les successions.

Toutefois, d'ores et déjà, on sait que les pertes qu'auront à subir les victimes — en majeure partie des adhérents aux syndicats financiers, puisque les sociétés filiales n'ont pas eu le temps de faire appel aux souscripteurs — seront beaucoup moins élevées qu'on ne croit en général et qu'on s'attendait à le craindre un moment.

De source autorisée, on déclare au Tribunal de commerce que, tout compte fait, les clients divers de Marthe Hanaut et de la Gazette du France toucheront dans l'ensemble, à la répartition de la faillite, au moins 60 pour cent de leur argent.

Nous répétons « dans l'ensemble », car les adhérents de plusieurs syndicats qui pourront, par exemple, au moyen de bordereaux, faire identifier comme étant les leurs certains des titres saisis, obtiendront la restitution de ces titres, ce qui pourra diminuer le pourcentage des autres.

(Lire la suite page 2).

Après les surveillance qui dura plusieurs mois, la Société de Meubles vient d'arrêter une bande de truands de cocotte. Plus arrestations avaient été opérées jusqu'à présent. Dans le nombre des individus arrêtés, se trouve un personnage remarquable, bien connu dans le département, avec le nom de « Grand Max ».